

**HAVRE-SAINT-PIERRE
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 1^{er} octobre 2018 à 19 h 30, à la Maison de la Culture Roland-Jomphe, située au 957, rue de la Berge.

SONT PRÉSENTS :

Pierre Cormier	maire
Jonathan Blais	conseiller siège n° 3
Charlotte Cormier	conseillère siège n° 4
Jimmy Flowers	conseiller siège n° 5
Charles Arsenault	conseiller siège n° 6

SONT ABSENTS :

Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1
Marie-Ève Thériault	conseillère siège n° 2

EST AUSSI PRÉSENTE :

Laura Mansbridge	directrice générale adjointe
------------------	------------------------------

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 h 30 et débute par un moment de réflexion.

**RÉSOLUTION N° 9856-18
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après la lecture de l'ordre du jour,

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance, soit adopté, étant entendu que le point relatif aux affaires nouvelles demeure ouvert.

RÉSOLUTION N° 9857-18
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 SEPTEMBRE 2018

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance du Conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, tenue le 4 septembre 2018, a été remise à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai de deux jours juridiques avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par le conseiller Jimmy Flowers
et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance du 4 septembre 2018 soit, et par la présente, est adopté tel que déposé.

RÉSOLUTION N° 9858-18
LISTE DES COMPTES À PAYER AU 30 SEPTEMBRE 2018 : APPROBATION

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer au montant de 155 694.22 \$ en date du 30 septembre 2018.

RÉSOLUTION N° 9859-18
RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017 : DÉPÔT

Il est proposé par le conseiller Jimmy Flowers
appuyé par le conseiller Charles Arsenault
et unanimement résolu

Que le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 soient déposés au Conseil municipal.

RÉSOLUTION N° 9860-18

**CONTRAT 2018-200 « TRANSPORT DES CONTENEURS ÉCOCENTRE » :
RAPPORT**

CONSIDÉRANT la réception des soumissions pour le contrat 2018-200 « Transport des conteneurs Écocentre » a eu lieu le 27 septembre 2018;

CONSIDÉRANT QU'aucune soumission n'a été déposée pour ce contrat ;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que la Municipalité retourne en soumission pour le transport des conteneurs de l'Écocentre au site d'enfouissement de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'ouest de la Minganie.

RÉSOLUTION N° 9861-18

**CONTRAT N° 2018-300 « FOURNITURE DE GRANULAT POUR FINS
D'ABRASIF : RAPPORT ET OCTROI**

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 28 septembre 2018 concernant le contrat 2018-300 « Fourniture de granulats pour fins d'abrasif »;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions reçues;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que le contrat n° 2018-300 « Fourniture de granulats pour fins d'abrasif » soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit les Entreprises Romain Boudreau inc. et ce, pour la somme de 6 690. \$, taxes applicables en sus.

RÉSOLUTION N° 9862-18

ASSOCIATIONS/ORGANISMES : CONTRIBUTION

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a manifesté son intérêt afin d'apporter un soutien aux organismes et regroupements du milieu ;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Que la Municipalité contribue pour un montant de 250. \$ au Centre d'Action
bénévole de la Minganie, ce qui représente un espace carte d'affaires dans le journal
« Le Caboteur ».

RÉSOLUTION N° 9863-18
RÈGLEMENT N° 328 « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
ZONAGE N° 298, AFIN DE CRÉER UNE ZONE COMMERCIALE » :
ADOPTION DU RÈGLEMENT

CONSIDÉRANT QUE toutes les étapes prévues à la Loi ont été respectées;

Il est proposé par le conseiller Jimmy Flowers
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Que le règlement n° 328 « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 298,
afin de créer une zone commerciale », soit et par la présente, est adopté par le
Conseil.

RÉSOLUTION N° 9864-18
PROJET DE RÈGLEMENT N° 330 « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT
DE ZONAGE N° 298, AFIN DE CRÉER UNE ZONE RÉSIDENTIELLE :
ADOPTION DU 2^E PROJET DE RÈGLEMENT APRÈS CONSULTATION

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par le conseiller Jimmy Flowers
et unanimement résolu

Que le 2^e projet de règlement n° 330 « Règlement modifiant le règlement de
zonage n° 298, afin de créer une zone résidentielle » soit, et par la présente, est
adopté par le Conseil.

Que ce projet de règlement est disponible au bureau de la Municipalité de
Havre-Saint-Pierre pour fins de consultation.

**RÉSOLUTION N° 9865-18
RÈGLEMENT N° 331 « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 285
CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS
MUNICIPAUX : ADOPTION DU RÈGLEMENT**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du 4 septembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE l'objet du règlement ainsi que les modalités s'y rapportant ont été mentionnés lors de cette séance et par voie de publication;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par le conseiller Charles Arsenault
et unanimement résolu

Que le règlement n° 331 « Règlement modifiant le règlement n° 285 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux », soit et par la présente, est adopté par le Conseil municipal.

**RÉSOLUTION N° 9866-18
FOURNITURE DES SERVICES PROFESSIONNELS EN PRÉVISION
MÉTÉOROLOGIQUE SPÉCIALISÉE - SAISON 2018-2019 : RENOUVELLEMENT
DE CONTRAT**

CONSIDÉRANT la réception de l'offre des services professionnels en prévision météorologique spécialisée de la firme Enviromet International inc. datée de septembre 2018 ;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Que la Municipalité de Havre-Saint-Pierre renouvelle la proposition de Enviromet International inc. pour la fourniture des prévisions météorologiques spécialisées pour la saison hivernale 2018-2019 et ce, pour la somme 2 700. \$, taxes applicables en sus, tel que décrit dans l'offre de services de septembre 2018, laquelle valant comme si ici au long reproduite.

CORRESPONDANCE

Monsieur le maire fait état des correspondances suivantes :

MRC de Minganie, le 11 septembre 2018 concernant l'entrée en vigueur du règlement n° 178-18-08-21 « Règlement édictant le Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Minganie.

MRC de Minganie, le 18 septembre 2018 concernant une modification au calendrier des séances du comité administratif de la MRC de Minganie pour le mois de novembre 2018.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions des contribuables.

RÉSOLUTION N° 9867-18 LEVÉE DE LA SÉANCE

Après la période de questions,

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais appuyé par la conseillère Charlotte Cormier et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 20 h 17.

Pierre Cormier, maire

Laura Mansbridge, directrice générale adjointe